



CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 27 mars 2021 à 9 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au château de Raray "Salle des Membres" afin de respecter les règles sanitaires dues à la COVID 19, sous la présidence de M. Jean Marc de La Bédoyère, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Claude BONTE, Mme Ophélie CHAPIN, Mme Virginie FRANCHET, M. Patrick GHERAERT, M. Daniel GUILLAUME, M. Emmanuel de LA BEDOYERE, M. Jean-Marc de LA BEDOYERE, M. Nicolas de LA FOURNIERE, M. Bruno LAGACHE et M. Jean-Raynald TROTIN.

ETAIT REPRESENTE :

Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, a donné pouvoir de voter en son nom : Mme Martine BELGUERRAS donne pouvoir à M. Jean-Marc de LA BEDOYERE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Virginie FRANCHET a été désignée secrétaire de séance.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lecture est faite du compte rendu du conseil municipal du 19/12/2020.

Adopté à l'unanimité.

Délibérations

1) Compte administratif et compte de gestion 2020 Affectation des résultats, et vote du budget 2021 (commune)

Toutes les valeurs sont exprimées en euros

Résultat commune 2020 (voir tableau joint)

Compte administratif et compte de gestion

	Recettes	Dépenses	Résultat 2020
Fonctionnement	188 346,31	172 482,19	15 864,12
Investissement	24 568,88	75 099,90	-50 531,02
	212 915,19	247 582,09	-34 666,90

Résultat de clôture 2020

	Résultat de clôture N-1 (1/1/2020)	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 31/12/2020
Fonctionnement	190 814,09		15 864,12	206 678,21
Investissement	93 790,96		-50 531,02	43 259,94
	284 605,05	0,00	-34 666,90	249 938,15

Budget commune 2021

Fonctionnement

	DEPENSES	BUDGETISE
011	Charges à caractères général	172 243,21 €
012	Charges de personnel	38 950,00 €
014	Atténuation de produits	14 242,00 €
65	Autres charges de gestion courante	35 258,00 €
66	Charges financières	2 071,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
	Total opérations réelles	262 764,21 €
022	Dépenses imprévues	5 500,00 €
23	Virement à l'investissement	70 000,00 €
	Total opération d'ordre	75 500,00 €
	Total dépense fonctionnement	338 264,21 €
002	Déficit reporté	0,00 €
	TOTAL FONCTIONNEMENT	338 264,21 €

	RECETTE	BUDGETISE
70	Produits...	490,00 €
73	Impôts et taxes	141 585,00 €
74	Dotations et participation	15 204,00 €
75	Autres produits	34 307,00 €
	Total opérations réelles	191 586,00 €
	Total opérations d'ordre	
	Total recettes fonctionnement	
002	Excédent reporté 2020	146 678,21 €
	TOTAL FONCTIONNEMENT	338 264,21 €

Investissement

	DEPENSES	Reste à réaliser	Nouveaux
1641	Emprunt		16 287.00 €
165	Dépôt et cautionnement		3 330.00 €
202	Frais de document urbanisme	0.00 €	3 000.00 €
203	Frais études		0.00 €
205	Concessions et droits similaires (brevet, licence, marque)	0.00 €	0.00 €
21	Immob. Corporelles	0.00 €	182 122.94 €
212	Agenc. Aménag. Terrain	10 000.00 €	
2131	Bâtiments publics	30 000.00 €	
2135	Instal.générale, agencement, aménag, construction	12 900.00 €	
2151	Réseaux, voirie	10 000.00 €	
21538	Autre réseaux	10 000.00 €	
2157	Matériel et outillage de voirie	10 000.00 €	
2158	Autre installation mat & outil technique	10 000.00 €	
23	Immob. En cours		0.00 €
020	Dépenses imprévues		
	Total dépenses réelles	92 900.00 €	204 739.94 €
	Total dépenses d'ordre		0.00 €
	Total des dépenses de l'exercices		204 739.94 €
	Reste à réaliser	92 900.00 €	
001	Déficit reporté		0.00 €
	TOTAL INVESTISSEMENT		204 739.94 €

	RECETTES	Reste à réaliser	Nouveaux
10222	FCTVA (2020)		25 000.00 €
1068	Sid d'exécution d'invest. Reporté		60 000.00 €
13	Subventions		3 150.00 €
165	Dépôts et cautionnement		3 330.00 €
024	Cessions d'immobilisations		
	Total recettes réelles		91 480.00 €
21	Virement de la section fonctionnement		70 000.00 €
	Total des recettes d'ordre		70 000.00 €
	Total des recettes de l'exercice		161 480.00 €
001	Excédent reporté 2020		43 259.94 €
	TOTAL INVESTISSEMENT		204 739.94 €

Adopté à l'unanimité

Lecture du tableau des subventions et travaux en cours 2020/2021 (voir tableau joint)

Lecture du tableau des recettes annuelles perçues de l'Etat (voir tableau joint)

2) Fixation des taux d'imposition 2021 (taxes)

Après la réforme de la taxe d'habitation, la part départementale de la Taxe Foncière Bâti (21,54%) est transférée à la commune, passant de 10,06% à 31,60%.

Le conseil décide de ne pas augmenter les impôts en 2021. L'augmentation des bases représente à elles seules une augmentation de 2%.

Adopté à l'unanimité

3) Détail des subventions versées aux associations

Tableau subventions associations :

ADMR = 300€

FC RURAVILLE = 300€

TENNIS CLUB DE RULLY = 1.000€

L'ART EN CHEMIN = 600€

L'ATELIER DES ARTS = 400€

ECOLE DE RULLY = 500€ pour les sorties scolaires + 500€ pour le renouvellement du matériel.

Adopté à l'unanimité

AFL = 5.000€

Adopté à 9 voix pour et 2 abstentions.

4) Aide au portage de repas

Monsieur le Maire propose que la mairie apporte son aide à la doyenne du village pour le portage de ses repas. Il est proposé une somme de 100€/mois.

Adopté à l'unanimité.

5) PLU modification simplifiée n° 2

Emmanuel de La Bédoyère nous rappelle son projet d'extension de 5 cabanes supplémentaires dans le parc du château de Raray.

En effet, la superficie du site de Raray permet cette extension sans créer de pression supplémentaire pour la faune et la flore. Il y a également une forte demande des familles pour ce type d'hébergement. Pour permettre l'implantation de ces cabanes, il est nécessaire de modifier le PLU.

M. le Maire propose de confier le dossier au bureau d'étude ARVAL à Crépy en Valois pour lancer la procédure de modification.

Nicolas de La Fourrière demande que la notice soit présentée à minima à la commission urbanisme, au mieux au Conseil Municipal. Il demande également si d'autres sujets vont être concernés par la modification du PLU.

M. le Maire précise qu'aucune autre modification n'est prévue.

Adopté à l'unanimité

6) CCSSO – Approbation de la constitution d'un groupement de commandes entre la CCSSO et ses communes membres

Le CCSSO propose une mutualisation des achats concernant principalement :

- Les travaux d'entretien de la voirie et services associés,
- Travaux et service d'entretien des espaces-vert
- Contrôle et maintenance périodique des équipements,
- Fourniture et maintenance des appareils de secours
- Etc...

Le Conseil décide d'adhérer à cette mutualisation, il restera libre de son choix pour chaque dossier.

Adopté à l'unanimité.

Divers

- CCSSO – Compte rendu des commissions

Jean-Raynald Trotin indique qu'une commission des ressources humaines s'est tenue mais il n'y a pas eu de compte-rendu. Il indique cependant que 50% des effectifs ont quitté leur poste. Un recrutement est en cours mais il y a peu de candidatures et les prétentions salariales sont au-dessus des catégories.

M. le Maire indique que depuis la dernière commission tourisme du 15 décembre, celle-ci ne s'est pas réunie depuis pour des raisons liées à la COVID.

Néanmoins, il informe qu'une convention tripartite avec l'office de tourisme de Chantilly et Senlis pour une durée de 3 ans (jusqu'en 2023) a été rédigée et devrait être validée lors du prochain Conseil Communautaire qui aura lieu le 30/03/2021 à Fleurines.

- Visite de l'exploitation au Hameau de la Borde

Afin de faire découvrir les nouvelles installations des Terres de La Borde et notamment le méthaniseur, une visite sera organisée le 18 septembre 2021 à 10h à la Ferme de La Borde, sous réserve des mesures sanitaires liées à la COVID.

- Planning (travaux réseau d'eau potable)

M. le Maire annonce que des travaux sont entrepris par le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Halatte (SIBH) afin de changer le réseau des canalisations d'eau datant de 1937.

Les travaux ont déjà commencé et devraient durer jusqu'à fin août 2021.

Ces travaux, pour un montant d'environ 650.000€ H.T., seront financés par le SIBH.

- Fête du village

Pour des raisons évidentes liées à la crise sanitaire actuelle, nous ne pouvons pas organiser la fête du village pour le moment.

Questions diverses

- Raray Info

M. le Maire demande qu'une parution du Raray Info soit faite en juin.

- Election du nouveau Président du PNR

M. Patrice Marchand a été réélu le 09/03/2021.

La première réunion du PNR du 24/03/2021 a été décalée en avril en raison du COVID.

- Changement des bancs, installation d'un portail et d'un portillon sur l'aire de jeux

Des devis ont été fait pour changer les bancs se situant sur la commune et au hameau de La Borde.

8 bancs anglais en pin traité classe IV pour 3.120€ H.T.

Pose des bancs pour 2.910€ H.T.

Ces devis comprennent également la fabrication d'un portail et d'un portillon permettant de clore l'accès au parc de jeux donnant sur la rue du Son ainsi que l'espace réservé aux locataires se situant au-dessus de la mairie.

1 portail en pin traité classe IV pour 1.400€ H.T.

1 portillon en pin traité classe IV pour 480€ H.T.

Pose du portail et du portillon pour 1.015€ H.T.

Ces devis sont adoptés à l'unanimité.

- Travaux peinture

Des travaux de peintures (couloir de la mairie + cage d'escalier) avaient été commandés à la société AMRI.

Ne pouvant respecter les délais d'intervention, il a été décidé de confier ces travaux à la société RIGAUX.

- Plateforme incendie rue de la Solette

M. le Maire informe que la plateforme incendie est à aménager.

Pour ce faire, des devis seront établis et étudiés lors du prochain Conseil en juin.

Bruno Lagache indique que le SDIS 60 a réceptionné les bornes incendie de la société Terres de La Borde et confirme qu'elles sont intégrées dans la défense incendie communale.

- Travaux routes départementales et communales

A la suite du renforcement du réseau d'eau potable, l'enrobé des routes départementales traversant le village sera refait sur 50% de la largeur de la chaussée.

Pour les routes communales concernées un devis sera demandé à l'entreprise Cagna afin de compléter les parties d'enrobé non reprises dans le cadre des travaux.

- Nettoyage de village

Il est décidé que le nettoyage du village se ferait le 03/04/2021 à 10h.

- Caméra surveillance à La Borde

Daniel Guillaume demande qu'une caméra de surveillance soit installée à La Borde suite à plusieurs observations de marquage sur les maisons du hameau.

Cette proposition va être étudiée.

Prochain Conseil Municipal le 26/06/2021 à 9h.

L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 12h40.